



PROCES-VERBAL de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle du samedi 19 novembre 2016 à 11 h

Après convocation de ses membres dans les conditions prévues par les statuts, l'assemblée générale annuelle s'est réunie à la salle de la communauté de communes de 50450 Gavray, sous la présidence de Patrick PERRICHET, Président de l'association.

Etaient présents ou représentés 45 membres de l'association sur un total de 62 membres.

Le Président rappelle les points à l'ordre du jour :

- Accueil
- Rapport d'activité
- Rapport financier :
 - . approbation des comptes 2015
 - . budget prévisionnel 2016
- Rapport d'orientation
- Cotisation 2017
- Election :
 - . renouvellement du tiers sortant : Liliane BRINDJONC – Jeannette GISBERGS – Cyril LECLERC – Rose Marie PERRICHET
 - . élargissement du Conseil d'administration : appel à candidatures
- Conclusion

PREMIERE RESOLUTION

Le paragraphe « *Visites du site – site du château* » du chapitre I Communication du rapport d'activité annexé à la convocation est complété par l'alinéa suivant :

« Jocelyne LEPARMENTIER, Présidente d'honneur, a donné une conférence sur *l'apport des fouilles archéologiques à la connaissance du château* à différentes antennes (Granville, Saint-Lô, Bayeux, Caen, La Ferté Macé et Alençon de l'Université inter-âges de Basse Normandie entraînant la visite de 3 groupes.

Il est alors procédé à son approbation.

Résolution adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Après lecture du rapport financier, annexé aux présentes, relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2015 qui fait ressortir un solde positif de 101.90 €, l'assemblée générale approuve les comptes qui lui ont été présentés. Elle donne quitus de leur gestion aux membres du bureau de l'association pour l'exercice écoulé.

Résolution adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION



Après présentation du budget prévisionnel de l'exercice 2016, annexé aux présentes, l'assemblée générale approuve ledit budget tel qui lui a été présenté.

Résolution adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Après lecture du rapport d'orientation pour l'exercice 2017, annexé aux présentes, il est procédé à son approbation.

Résolution adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Après débat, l'assemblée générale décide de maintenir le montant de la cotisation pour l'exercice 2017 à douze euros (12 €).

Résolution adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

Le Président rappelle que, conformément aux statuts, l'assemblée doit procéder au renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration composé de 15 membres. Sont renouvelées à l'unanimité :

- Liliane BRINDJONC
- Jeannette GISBERGS
- Rose Marie PERRICHET

SEPTIEME RESOLUTION

Aucune candidature ne s'est manifestée pour un élargissement du Conseil d'administration qui conformément aux statuts de l'association reste à 15 membres.

La séance est levée à 12 h 30.

Le secrétaire

Bernard HEBERT

Le Président

Patrick PERRICHET



Association de sauvegarde du château de Gavray

